

Votre Agence régionale de santé (ARS) vous informe !

GESTION DE CAS DE CHIKUNGUNYA EN COURS



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE -VAL DE LOIRE EST À
VOTRE ÉCOUTE!

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, 16h30 le vendredi

Vous avez des questions, des doutes
— sur d'éventuels symptômes ? —

02 38 77 32 10

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



TRAITEMENTS DE DÉMOUSTICATION

A la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), un traitement ciblé contre le moustique tigre doit être réalisé dans votre quartier, dans lequel une première transmission autochtone du chikungunya a été confirmée. Ce traitement préventif, exceptionnel, a pour objectif d'éviter une chaîne de transmission locale de cette maladie.

Deux interventions seront nécessaires. Elles seront effectuées par la société privée Rentokil Initial coordonnée par le laboratoire Inovalys.

Vous recevez ce flyer car vous êtes concernés par le traitement de démoustication. Ce traitement insecticide, d'une durée d'environ 2 à 3h, aura lieu dans votre rue :

Vendredi 19 septembre et lundi 22 septembre de 22h00 à 02h00

Interventions susceptibles d'être reportées en cas de pluie / vent incompatible avec le traitement ou autres aléas

L'intervention consiste en une nébulisation d'insecticide à l'aide d'appareils portatifs dans les espaces extérieurs des propriétés privées et publiques. Les engins de traitement sont bruyants. Ce traitement s'applique sur une superficie limitée. **Pour faciliter le bon déroulement de l'opération, nous vous remercions de permettre l'accès à votre jardin aux équipes de démoustication.**

Les produits utilisés sont à base d'un **pyréthrianoïde** ou de **pyréthrines naturelles**, dûment autorisés pour cette application. Ce sont les mêmes matières actives qui sont présentes dans les produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

Les rues seront fermées à la circulation pendant cette opération.

Pour toute question sur ces interventions, vous pouvez contacter l'ARS au 02.38.77.32.10 du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, 16h30 le vendredi.

PORTAIL OUVERT
OU
TISSU COLORÉ
=
ACCORD POUR
PASSER CHEZ MOI



Pour faciliter le déroulement de cette intervention et pour permettre une meilleure efficacité, nous vous remercions de :

- ▶ **Faciliter l'accès** à votre jardin.
- ▶ **Couvrir les piscines**, les bacs à sable et les bassins d'ornement contenant des poissons.
- ▶ **Appliquer les bons gestes** précisés ci-après.

Par principe de précaution, durant l'opération de pulvérisation et pendant 1 h après l'intervention, nous vous recommandons de :

- ▶ **Fermer les fenêtres** de votre habitation.
- ▶ **Ne pas laisser du linge** à sécher dehors.
- ▶ **Ne pas vous tenir à proximité** des engins de traitement pendant la pulvérisation.
- ▶ **Éloigner vos animaux.** Couvrir et ranger les gamelles et abreuvoirs.

Après une opération de pulvérisation, il est conseillé de :

- ▶ **Rincer à l'eau vos mobiliers** de jardin et jeux d'enfant.
- ▶ **Attendre 3 jours** pour consommer les fruits et les légumes de votre jardin.
- ▶ **Rincer à l'eau avant consommation** les fruits et légumes de votre potager.
- ▶ **Privilégier les activités d'intérieur** pour les enfants pendant 24 heures.

En cas d'apparition de sensations anormales à la suite du traitement, contactez votre médecin traitant ou le centre antipoison d'Angers **02 41 48 21 21**